

PLAN DE PAYSAGE

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA LOMAGNE GERSOISE

2 - DYNAMIQUES ET ENJEUX



Communauté de Communes
Lomagne Gersoise
Territoire d'@ccueil et d'Excellence

PROJET COFINANCÉ PAR LE FONDS EUROPÉEN AGRICOLE POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL
L'EUROPE INVESTIT DANS LES ZONES RURALES

Ce document a été réalisé par :
François BONNEAUD, paysagiste
dplg mandataire, associé à
Stéphane BERTIN, paysagiste dplg
Hélène SIRIEYS architecte et
paysagiste dplg,
Jacques VERTES sigiste.

François BONNEAUD, paysagiste
dplg,
12 rue de Rennes 35130
La Guerche de Bretagne
02 99 96 49 26
francois.bonneaud@free.fr

AVERTISSEMENT

Toutes les photos de ce document
sont localisées par un nom de
commune, indiqué en légende.
Ce nom correspond à la commune
où était placé le photographe.
Ainsi une photographie du village
d'Urdens peut être indiquée
Brugnens car ayant été prise depuis
la commune de Brugnens.



SOMMAIRE

5 — RAPPEL DES OBJECTIFS

DYNAMIQUES

9 — L'INTENSIFICATION AGRICOLE ET LA RARÉFACTION DE L'ARBRE

11 — LA RÉGRESSION DES PRAIRIES ET LA FERMETURE DES PENTES

13 — LA RIVIÈRE OUBLIÉE

17 — LES EXTENSIONS URBAINES, LE BOURG QUI S'ÉTALE

19 — LA RN21 DEVENUE VITRINE COMMERCIALE

QUESTIONS ET ENJEUX

25 — L'AGRICULTURE

31 — L'HABITAT

37 — LES ZONES D'ACTIVITÉS

43 — LES ROUTES ET CHEMINS

49 — LE PATRIMOINE BÂTI

55 — L'ARBRE

61 — L'EAU

ANNEXES

68 — LES ENTREIENS

69 — LES RÉPONSES AU QUESTIONNAIRE

70 — STATISTIQUES D'OCCUPATION DU SOL





RAPPEL DES OBJECTIFS

SITUER LE TERRITOIRE ENTRE PASSÉ ET FUTUR, METTRE À JOUR LES ÉVOLUTIONS DU PAYSAGE ET SE QUESTIONNER SUR LES PAYSAGES DE DEMAIN

OBJECTIFS

Ce document a pour objectif de mettre en évidence les questions, les atouts et les faiblesses du territoire de la communauté de communes. Le paysage se modifie au fil du temps avec l'évolution des activités (agricoles, urbaines, industrielles), des modes d'habitats ou des pratiques culturelles du territoire (tourisme).

A partir du diagnostic, ce document met plus particulièrement en avant les évolutions pressenties et leurs implications en terme de paysage au sein de la Communauté de Communes.

DÉMARCHE

Cette réflexion s'élabore à partir de l'analyse approfondie menée sur le terrain dans la phase précédente, croisée avec l'étude de documents prospectifs ou réglementaires, qui régissent l'occupation du sol. Ce travail s'est enrichi par la rencontre de plusieurs personnes ressources intervenant dans la gestion du territoire : agriculteurs, techniciens, élus, ainsi que des réponses au questionnaire envoyé aux communes.



Larroque-Engalin 1950



DYNAMIQUES

Les paysages sont en constantes évolutions. Celles-ci sont souvent lentes, s'étirant sur de longues périodes, mais parfois plus rapides, transformant alors brusquement le cadre de vie ou de travail des habitants.

Le bref regard en arrière proposé ici sur les cinquantes dernières années, n'est pas nostalgique d'une époque passée. Il est par contre important pour comprendre d'où l'on vient et quelles sont les dynamiques paysagères qui ont abouti aux paysages que nous connaissons aujourd'hui.



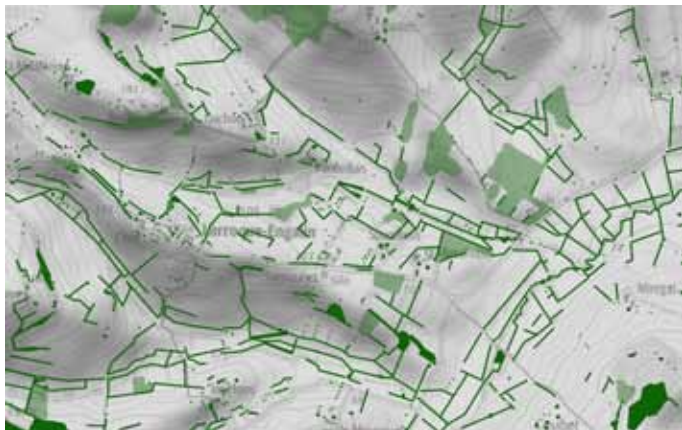
Larroque-Engalin 1950 - Photo aérienne IGN



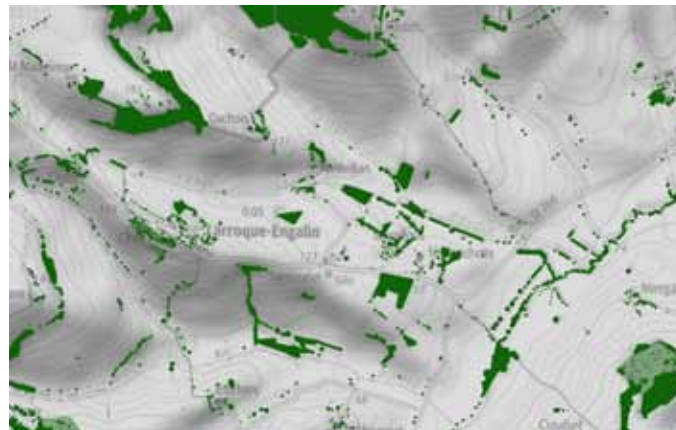
Larroque-Engalin 2004 - Photo aérienne IGN



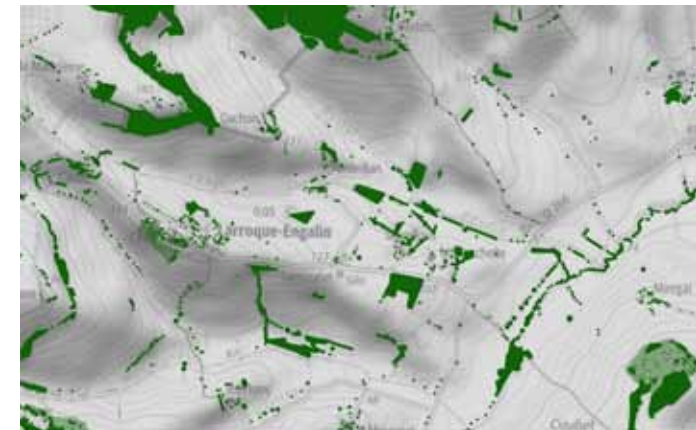
Larroque-Engalin 2014 - Photo aérienne IGN



Larroque-Engalin 1950- carte de la végétation arborée



Larroque-Engalin 2004- carte de la végétation arborée



Larroque-Engalin 2014- carte de la végétation arborée

En 1950, le parcellaire de Larroque-Engalin présente de toutes petites parcelles de quelques ares de superficies, adaptées à la traction animale. Dans les fonds de vallons le paysage bocager dense est valorisé par des prairies. Sur les versants le petit parcellaire de cultures est également bordé de quelques haies, mais qui ne forment plus un maillage. Les rendails sont occupés par des landes plus ou moins arborées.

En 2004, le parcellaire c'est adapté au travail mécanisé avec des superficies comprises entre 5 et 20 ha. Les prairies et les parcours ont disparu avec le déclin de l'élevage. La plupart des haies ont disparu tant dans les vallons que sur les versants. On observe l'épaississement des rendails qui se sont reboisés.

En 2014 la situation semble stabilisée et n'a quasiment pas évolué tant sur le parcellaire que sur la présence arborée.

L'INTENSIFICATION AGRICOLE ET LA RARÉFACTION DE L'ARBRE

L'AGRANDISSEMENT PARCELLAIRE ET L'EXTENSION DES CULTURES

Jusqu'aux années 1950, le parcellaire agricole est très laniéré, forme liée à une traction encore animale. Les parcelles sont petites, rares sont celles qui dépassent un hectare. Le territoire est extrêmement mis en valeur, y compris les parcelles pentues. La mécanisation de l'après-guerre a provoqué un réaménagement foncier qui a transformé radicalement le parcellaire. A partir des remembrements des années 1970, les parcelles se sont agrandies pour permettre une optimisation du travail mécanisé. Les parcelles d'un hectare deviennent rares, des parcelles de 10 ha et plus apparaissent.

De nos jours, les champs recouvrent 73% du territoire de la Lomagne Gersoise, dominés par les cultures de blé, tournesol et maïs, accompagnées de quelques cultures de semences ou maraichères.

LA PLACE DE L'ARBRE QUI SE RÉDUIT

Les haies n'occupent aujourd'hui que 3% du territoire de la Lomagne Gersoise. Le déclin de l'élevage, l'extension des cultures et les remembrements ont considérablement réduit leur place dans les paysages agricoles. La graphiose qui a décimé les ormes dans les années 1985 a également contribué à la raréfaction des arbres. Dans certains secteurs comme dans le Miradouzin, les réaménagements fonciers n'ont parfois plus laissé de place à l'arbre, en dehors des bois et des bosquets. A l'opposé, on a pu observer l'épaississement des rendails du Lectourois et leur reboisement progressif.

UNE AGRICULTURE IRRIGUÉE : LA RETENUE COLLINAIRE, LA RAMPE D'IRRIGATION

L'irrigation s'est développée à partir des 1960 permettant d'intensifier et de sécuriser des productions dans les secteurs de collines où les rendements restaient jusque-là très aléatoires. Cette évolution agricole se voit dans le paysage par les retenues collinaires, les grandes rampes d'irrigation et les asperseurs. L'irrigation a favorisé également une diversification des cultures avec notamment l'implantation des cultures de semences.

La grande parcelle sur un versant

Céréales, tournesol et maïs s'imposent

Le déclin de l'élevage

Les arbres vieillissants

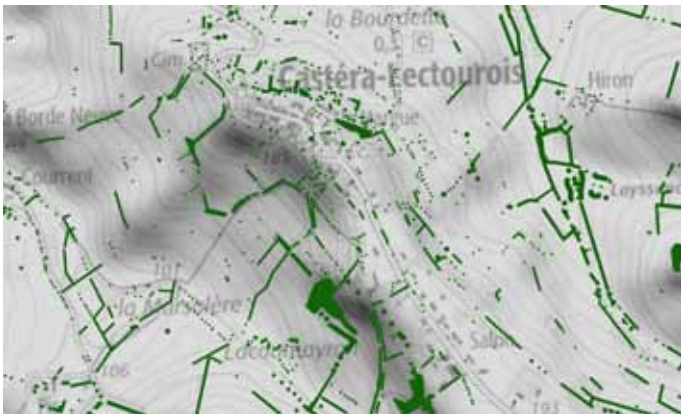
La retenue collinaire



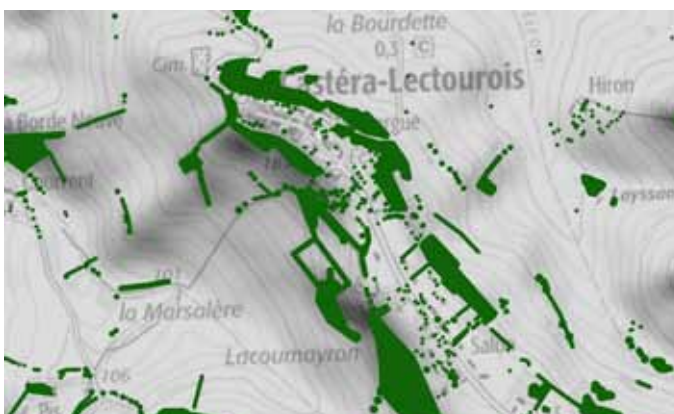
Castéra-Lectourois 1950 - Photo aérienne IGN



Castéra-Lectourois 2008 - Photo aérienne IGN



Castéra-Lectourois 1950 - carte de la végétation arborée



Castéra-Lectourois 2008 - carte de la végétation arborée



Castéra-Lectourois - Carte postale début XXème



Castéra-Lectourois - Photo 2016

En 1950, les pentes sous le village de Castéra-Lectourois sont occupées par de petites parcelles de jardins et par des pâtures. Les arbres délimitent et ombragent les parcelles; de nombreuses lignes de fruitiers sont plantées dans les parcelles.

En 2008, les prairies ont quasiment disparu, laissant la place sur les terrains pentus à des boisements qui aujourd'hui occupent tous les versants.

Le reboisement des pentes masque aujourd'hui de nombreuses vues depuis le village. Vu de loin, seuls les toits émergent au dessus des arbres ce qui amoindrit considérablement la lisibilité de l'implantation du village sur son éperon dominant la vallée du Gers.



Castéra-Lectourois - Photo 2016

LA RÉGRESSION DES PRAIRIES ET LA FERMETURE DES PENTES

LE REcul DE L'ÉLEVAGE ET DES PRAIRIES

La régression des prairies dans les paysages lomagnols correspond à une conjonction de plusieurs facteurs. D'une part on assiste à une diminution régulière de l'élevage (bovin lait et viande, ovins), tendance que l'on observe de façon générale en France.

D'autre part l'évolution des systèmes d'élevage tend de plus en plus à remplacer la pâture et le foin issu des prés par des stabulations et des cultures fourragères. En Lomagne gersoise les surfaces en herbe ont ainsi reculé de plus de 2/3 en trente ans.

La diminution des prairies et surtout de la pâture s'accompagne d'une régression des haies, ce qui a pour effet d'ouvrir le paysage des vallons.

LE BOISEMENT DES PENTES ET LA FERMETURE DES VUES

L'élevage, relégué aux sols moins improductifs, est en nette réduction. Il s'ensuit une déprise agricole sur les terrains les plus pauvres ou les moins accessibles, avec l'apparition de friches et de secteurs boisés. Les boisements tendent ainsi à regagner de nombreux versants autrefois pâturés par de jeunes bovins ou par des troupeaux de moutons ou des chèvres.

Ce phénomène ne pose pas forcément de problème en termes de paysage. Toutefois dans certains cas, le boisement des versants a entraîné une fermeture des vues particulièrement dommageable. C'est notamment le cas sur les pentes qui environnent les nombreux villages perchés de la Lomagne gersoise.

Des cultures jusqu'en fond de vallée

Des pentes fortes abandonnées

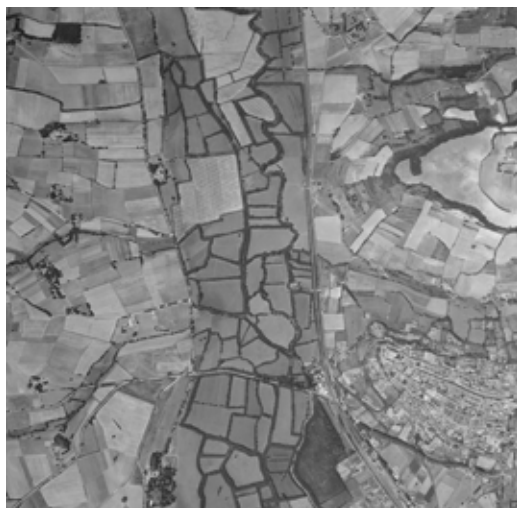
Autour des villages un petit parcellaire qui s'enfriche

Des silhouettes de village moins visibles

Des vues qui se referment parfois



Lecture 1950 - Photo aérienne IGN



Lecture 1964 - Photo aérienne IGN



Lecture 1980 - Photo aérienne IGN



Lecture 2008 - Photo aérienne IGN



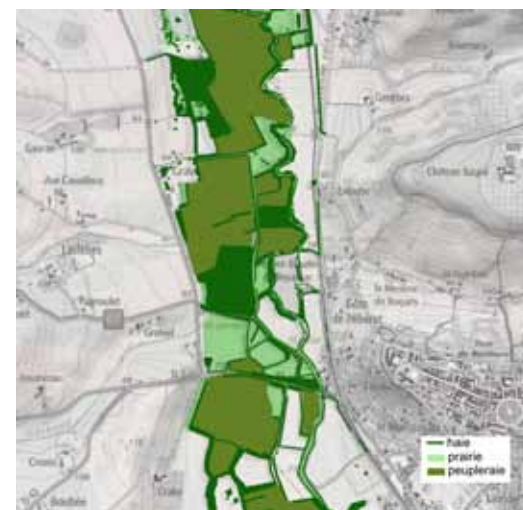
Lecture 1950 - prairies et peupleraies



Lecture 1964 - prairies et peupleraies



Lecture 1980 - prairies et peupleraies



Lecture 2008 - prairies et peupleraies

LA RIVIÈRE CACHÉE, PEU ACCESSIBLE

Les cours d'eau sont difficiles à voir. Même dans les vallées les plus importantes l'eau n'est guère visible, enfouie dans un carcan arboré. Depuis les ponts, la végétation ou leur encaissement les masquent. Des moulins ponctuent le Gers, donnant des points de passage permettant enfin de voir l'eau, cela est amplifié par la présence d'un bief et d'une cascade qui anime le cours d'eau.

Les plus petits cours d'eau ne sont parfois accompagnés que d'une simple bande enherbée qui les sépare des champs; beaucoup n'ont plus de ripisylve.

Les cours d'eau ont perdu progressivement beaucoup de leurs usages (baignade, pêche, promenade) et le patrimoine qui leur est associé tend également à disparaître moulin, casiers, écluses, ponts...

DANS LE PAYSAGE LA PEUPLERAIE BROUILLE PARFOIS LE JEU

La plantation de peupleraies dans la vallée du Gers a débuté dans les années 1960, modifiant évidemment les paysages de la vallée. Le passage d'un paysage de prairie bocagère à des peupleraies a contribué à fermer les vues dans la vallée. Ce phénomène est tolérable dans la plupart des cas toutefois les peupleraies implantées au plus près de Lectoure, de Fleurance et des ponts, ont des effets paysagers plus problématiques car elles forment des écrans.

Des cours d'eau secrets
peu visibles

Des vallons parfois très
cultivés

Des ripisylves maigres
autour des ruisseaux

Des fonds de vallées
ponctuellement fermés

Un patrimoine peu
valorisé



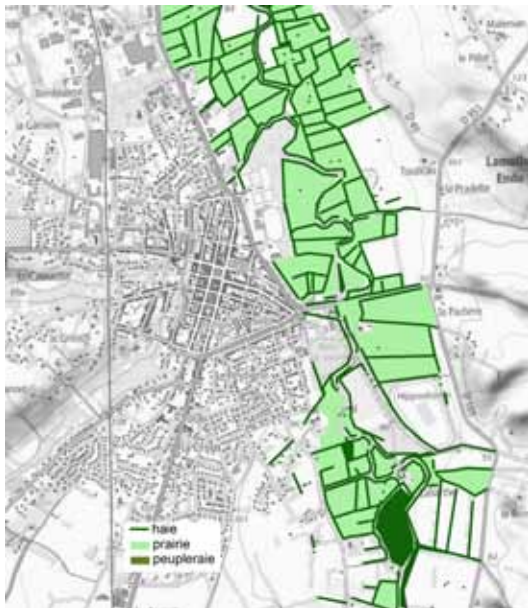
Fleurance 1966 - Photo aérienne IGN



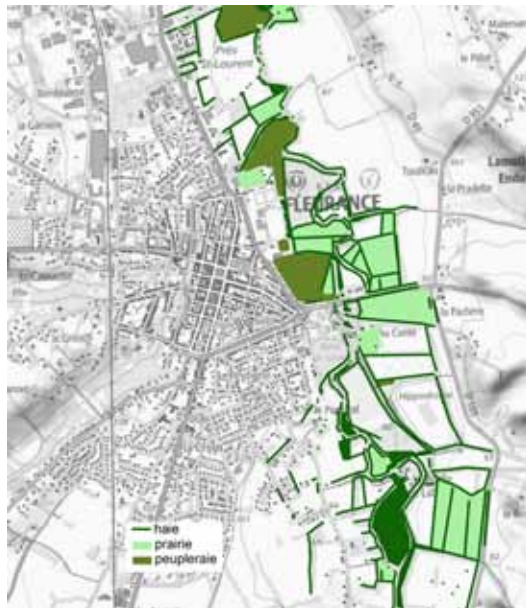
Fleurance 1980 - Photo aérienne IGN



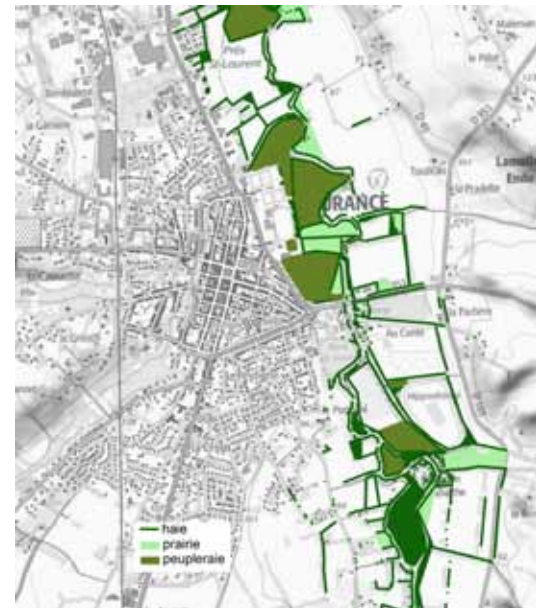
Fleurance 2008 - Photo aérienne IGN



Fleurance 1966 - prairies et peupleraies



Fleurance 1980 - prairies et peupleraies



Fleurance 2008 - prairies et peupleraies



Fleurance - Photo aérienne début XXème



Fleurance - Photo aérienne 2002 CAUE 32

A Fleurance également le recul des prairies dans la vallée du Gers est notable à partir des années 1960-1970. La trame bocagère se réduit progressivement avec le recul des pâtures, la mise en culture et l'agrandissement des parcelles. Les premières peupleraies apparaissent vers 1970, mais leur progression reste plus mesurée que vers Lectoure. Toutefois on peut observer ici également la plantation de peupleraie au contact direct de la ville, ce qui contribue à couper la ville de sa rivière.



Urdens 1950 - Photo aérienne IGN



Urdens 1999 - Photo aérienne IGN



Urdens 1974 - Photo aérienne IGN



Urdens 2008 - Photo aérienne IGN



Urdens 1985 - Photo aérienne IGN



A Urdens, la croissance du bourg est constante depuis les années 1960. Le village profite de l'attractivité de l'aire de Fleurance qui se fait sentir sur de nombreuses communes alentours. Autour du noyau initial, les constructions se sont réparties le long de la route de crête, d'abord au nord puis des deux côtés de la voie. De 300m de long environ à l'origine, le village s'étire maintenant sur près de 1,5 km.



LES EXTENSIONS URBAINES, LE BOURG QUI S'ÉTALE

A partir de l'après-guerre, progressivement la voiture va se démocratiser et modifier la notion des distances. Du trajet donné en kilomètres, on va passer au trajet quantifié en minutes. Les distances étant "raccourcies", la ville va s'étendre, voir s'étaler. Désormais chaque ville se voit ainsi cernée par des lotissements composés d'une succession de maisons individuelles. Généralement de plain-pied, la maison est construite dans une parcelle, sans souci d'alignement ni de cohérence avec la rue ou avec le voisin. Le terrain est souvent fermé par une haie, ce qui souligne le parcellaire. L'étalement urbain concerne alors toutes les communes, des plus importantes aux plus petites. La plupart des communes voient leur superficie bâtie multipliée par trois ou quatre. La conséquence de ces modèles de construction largement répandus est la banalisation des paysages urbains, en particulier des entrées de ville, la perte de repères et l'effacement de la notion de contexte et de territoire.

LA VILLE EFFACE SON SITE

L'étalement urbain s'est produit en rupture avec les silhouettes et structures urbaines préexistantes. Les extensions qu'il s'agisse d'activité ou de logement, se sont faites sans tenir compte des silhouettes et formes urbaines préexistantes. Les extensions ont occupé des terrains disponibles en bordure des villages et des villes, si possible bien desservis, se plaçant ainsi au premier plan des silhouettes bâties et banalisant les entrées de villes. C'est notamment le cas pour Fleurance, implantée en vallée où l'absence de contraintes topographiques a permis un large étalement urbain. Les villages perchés sont en partie protégés de ce phénomène par le relief, mais leurs versants les moins raides sont convoités par les maisons individuelles qui s'y développent. A Lecture c'est en pied de versant que les activités ont pris place.

LES MAISONS FERMÉES DU CENTRE-BOURG

Le corollaire d'une croissance urbaine en périphérie des villes et des villages est dans bien des cas la déprise du centre-bourg. Le modèle de la maison individuelle à en quelque sorte « déclassé » ceux de la maison mitoyenne ou de l'appartement. Dès lors les logements des centres-bourg ont souffert d'un manque d'investissement qui progressivement a provoqué un vieillissement du parc immobilier et une vacance des logements (12.2 % de logements vacants en 2013 sur la CCLG).

LE MITAGE DES COLLINES

L'étalement urbain ne s'est pas cantonné aux abords des villes, il s'est également propagé en zone rurale toujours sous le modèle de la maison individuelle, implantée alors sur de plus vastes parcelles car le foncier y est plus abordable. De façon plus diffuse, de nombreuses maisons d'habitation se sont implantées dans des écarts ou des hameaux, par petites tâches le long de quelques routes de crête.

Des périphéries qui s'étalement

Des sites urbains moins lisibles

Des extensions isolées sur les crêtes

Des centre-bourgs à réinvestir



Fleurance 1950 - Photo aérienne IGN



Fleurance 1980 - Photo aérienne IGN



Fleurance 2008 - Photo aérienne IGN

Evolution de l'entrée nord de Fleurance le long de la RN21. En 1950, la rupture entre la ville et la campagne est nette. La RN 21 est bordée par un alignement de platanes de plus de 2 km qui fait une entrée majestueuse jusqu'à la bastide. Dans les années 1980, un faubourg a pris place au nord de la bastide tandis que s'implantent les premiers bâtiments de la zone d'activité. De 2008 à nos jours la zone d'activité se remplit progressivement constituant une nouvelle entrée le long de la nationale. Dans le même temps l'alignement de platanes s'est réduit de moitié dans cette section d'entrée de ville, se qui réduit d'autant son effet paysager. L'espace public semble se dilater lorsque l'on rentre dans la ville, et le paysage routier avec tourne-à-gauche, flèches directionnelles et panneaux publicitaires s'est rapproché du cœur de bastide.



Lectoure, entrée nord le long de la RN21



Fleurance, entrée nord le long de la RN21

LA RN21 DEVENUE VITRINE COMMERCIALE

LES ZONES D'ACTIVITÉS COMMERCIALES S'ÉTIRENT

Les années 1960-1970 ont vu s'implanter un nouveau concept de commerce de grande distribution. Fondées sur la distribution de masse, ces grandes surfaces sont liées à la démocratisation automobile. Nécessitant des surfaces importantes et recherchant la proximité des grands axes, ces zones commerciales et artisanales s'implantent en périphérie et vont progressivement constituer le paysage des entrées de ville. Ces constructions à l'architecture industrielle, sont accompagnées de vastes aires de stationnement et de surfaces de stockage.

LA ROUTE COMME VITRINE

La visibilité est un critère d'implantation pour les entreprises, notamment pour la distribution. Les routes fréquentées sont donc les plus attractives pour s'implanter. Les activités s'étalent le long de ses axes modelant ainsi un ruban de façades bien visibles depuis la voie, souvent sur une faible épaisseur. Cet urbanisme s'accompagne d'une signalisation commerciale à grand renfort d'enseignes de plus ou moins grandes dimensions afin de guider la clientèle. Il s'accompagne aussi d'un vocabulaire routier, avec une desserte par giratoires et une signalisation horizontale de lignes blanches, zébras, flèches directionnelles normalement absente des centres villes.

LES ENTRÉES DE BOURG SE BROUILLENT

Les zones d'activités commerciales et artisanales vont se développer aux entrées de ville le long de la RN21. Les longues séquences des entrées de ville proposent alors des paysages souvent brouillés : mitage de l'espace, implantations dispersées de commerces et d'entreprises sans qualité architecturale, accumulation d'enseignes... Ces entrées de ville composent un paysage périurbain sans âme interchangeable dans n'importe quelle partie du territoire national.

LA RARÉFACTION DES ALIGNEMENTS D'ARBRES

Le long de la RN21, l'implantation des zones d'activités à Lectoure, Fleurance et Montestruc s'est à chaque fois accompagnée d'une suppression partielle des alignements d'arbres qui accompagnaient la route et donnaient une unité aux entrées de villes.

Un axe vitrine de la
Lomagne Gersoise

Des façades économiques à
mieux soigner

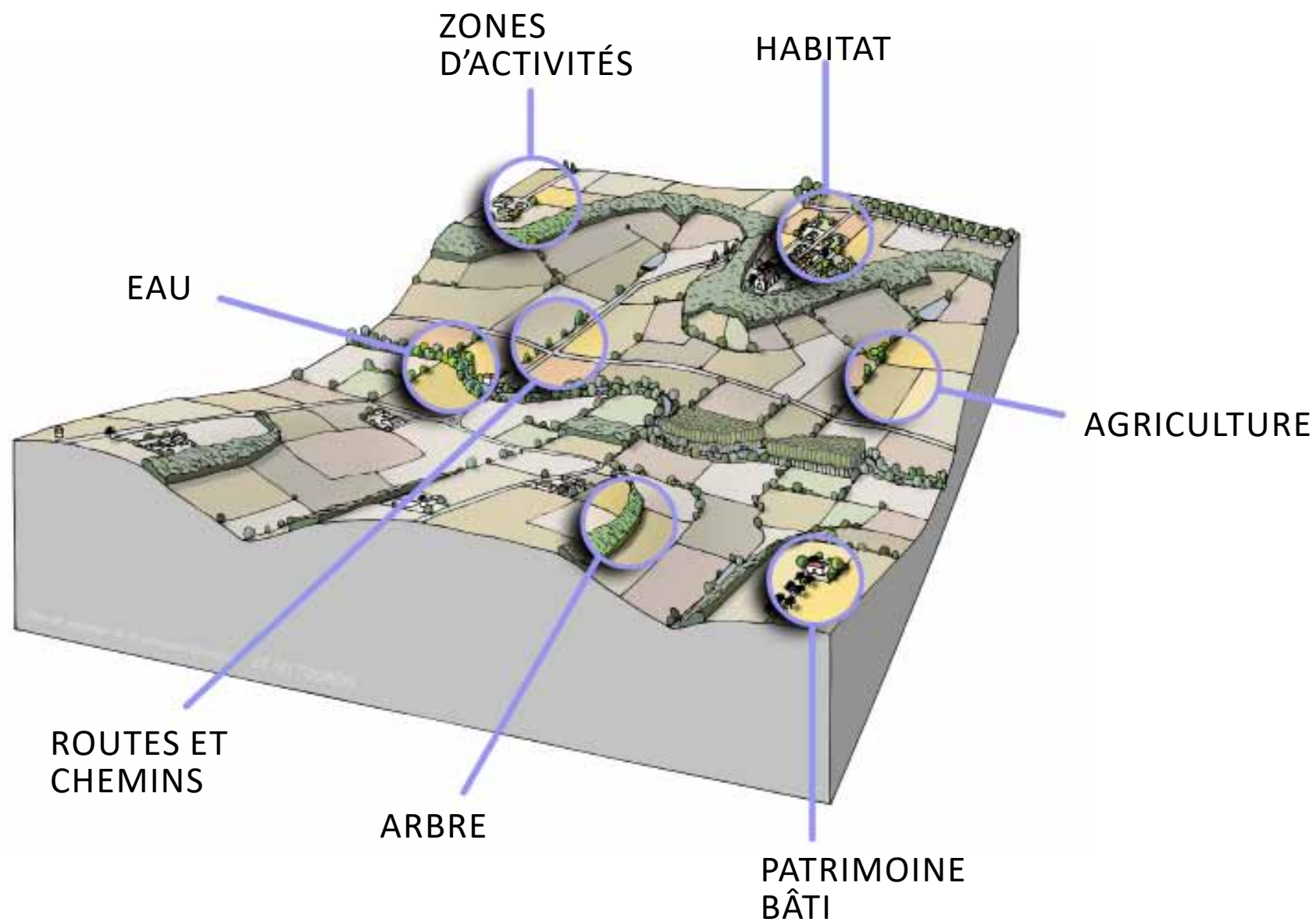
La prolifération des
enseignes

Des entrées de villes peu
qualitatives





QUESTIONS ET ENJEUX



QUESTIONS ET ENJEUX

Les questions et enjeux paysagers sont présentés dans cette partie à travers sept grands thèmes : l'agriculture, l'habitat, les zones d'activités, les routes et chemins, le patrimoine bâti, l'arbre et l'eau .

Bien entendu cette présentation thématique ne doit pas faire oublier le nécessaire croisement qu'implique toute approche paysagère : ainsi par exemple, l'agriculture a des implications vis à vis de l'arbre, de l'eau, des routes et des chemins, ou du patrimoine bâti des fermes. Cette présentation thématique a néanmoins l'avantage de clarifier les questionnements et de questionner les différents acteurs concernés par chaque thème.

Cette partie s'est enrichie des retours des questionnaires envoyés aux communes et des échanges lors des entretiens avec les élus, agriculteurs, techniciens rencontrés.

Pour chaque thème un tableau synthétique présente les questionnements, les illustre de témoignages d'acteurs et propose des pistes d'actions envisageables.





Terraube

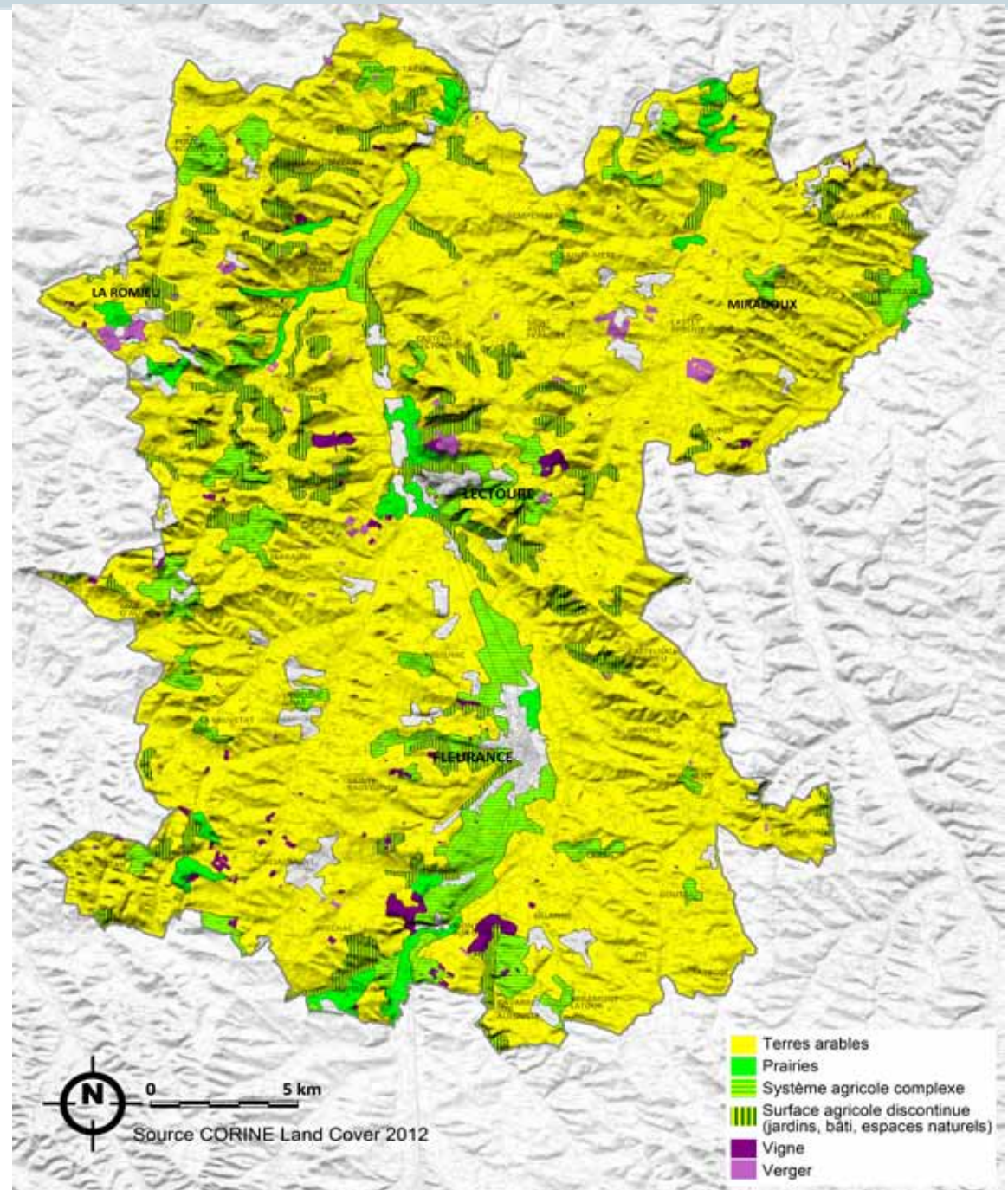
L'AGRICULTURE

ET SES EFFETS SUR LE PAYSAGE

L'Agriculture en quelques chiffres

L'agriculture gère 80 % du territoire de la CCLG
dont - cultures 50 000 ha,
- prairies 4 000 ha,
- vergers et vignes 700 ha

En 2010, 67% des agriculteurs exploitants avaient plus de 50 ans



L'AGRICULTURE



Lectoure



Fleurance



Mas d'Auvignon



Miradoux

Vignes, vergers et cultures maraichères amènent une diversité aux milieu des cultures céréalières



Miramont-Latour



La Sauvetat



Castet-Arrouy

La place de l'arbre se raréfie au sein du paysage

Les troupeaux deviennent rares dans les paysages lomagnols

Atouts et enjeux paysagers

Une agriculture active

L'agriculture constitue un des atouts majeurs de la communauté de communes dans ce territoire essentiellement rural. C'est l'activité qui gère la plus grande partie des étendues qui s'offrent au regard. Elle présente un visage dynamique et transmet une image d'opulence, notamment à l'échelle du Gers. Toutes les parcelles sont cultivées. Il n'y a pas de déprise. D'ailleurs une certaine montée des prix de la terre agricole existe, malgré une rentabilité qui ne correspond pas toujours en terme d'investissement.

► **Un paysage intimement lié à l'agriculture**

Une cadre de vie commun qui se simplifie

L'agriculture a façonné au fil des années le paysage actuel, avec des changements importants depuis la seconde guerre mondiale mais qui se stabilisent actuellement. Cette agriculture intensive tend vers une uniformisation et un changement d'échelle raison de l'agrandissement des parcelles et de la diminution du maillage bocage.

► **Une agriculture garante de la qualité du cadre de vie commun**

Elle constitue pourtant l'élément clé du paysage qui en déterminera sa qualité, son attractivité et donc sa reconnaissance bien au delà des limites départementales. Le cadre de vie de tous les habitants en dépend. Néanmoins une césure entre ces derniers et le monde agricole est constatée, créant deux mondes aux attentes différentes qui s'ignorent.

► **Une activité vectrice d'image et d'attractivité**

Compte tenu des évolutions sociétales (travail à distance, retour à un monde rural connecté) ou des polarités proches (TGV, influence des agglomérations toulousaine et agenaïse) l'accueil de nouvelles populations est un réel potentiel dans ce territoire, mais il ne se développera que si l'attractivité des paysages agricoles est maintenue.

► **Une simplification avec agrandissement des parcelles**

Une agriculture sans doute à un tournant de son évolution

Dans un contexte où la PAC est identifiée comme évolutive, voire plus incertaine, des débuts d'orientations vers une agriculture biologique ou d'agroforesterie sont remarqués. A cela s'ajoute une pyramide des âges qui prévoit des agriculteurs bientôt à la retraite, sans forcément de repreneurs directs. Les terres sont de plus en plus gérées par grande unité, la tendance est à l'agrandissement des exploitations par reprise successive des terres. Certaines exploitations sont gérées par des agriculteurs n'habitant plus la communauté de communes.

► **Une diminution de la place de l'arbre**

Questions Témoignages Pistes

<p><i>La taille des parcelles</i></p> <p>Comment allier production, agrandissement des parcelles et qualité du paysage ?</p> <p>Quelles cultures ou techniques proposer pour un paysage plus varié ?</p>	<p>« Le matériel utilisé est de plus en plus gros : il faut bien adapter le parcellaire sinon comment on travaille ? »</p> <p>« Quand il y a tout un versant dégagé, l'eau coule trop vite et ça passe dessus. Tout finit dans l'eau »</p> <p>« Dans l'ensemble ça manque de diversité : on voit toujours les mêmes cultures : blé, tournesol, maïs »</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Encourager la filière bio, les semences, la vigne, l'ail... ▶ Faire évoluer les pratiques vers un couvert végétal qui crée un paysage plus vivant ?
<p><i>La place de l'arbre</i></p> <p>Quelle place pour l'arbre dans l'espace agricole ?</p>	<p>« Les arbres je n'en replante pas, mais j'ai arrêté de broyer les talus, je laisse pousser ce qui vient : des frênes, des chênes... »</p> <p>« Les pratiques changent, on tolère des cultures avec de l'herbe qui dépasse. »</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Protéger l'arbre dans les documents d'urbanisme. ▶ Encourager à laisser repousser la végétation des talus. ▶ Replanter le long des routes, chemins, cours d'eau. ▶ Replanter des haies pour le gibier entre les parcelles. ▶ Promouvoir l'agroforesterie. ▶ Replanter des arbres isolés.
<p><i>La maîtrise foncière</i></p> <p>Maintenir des exploitants qui habitent le territoire ?</p>	<p>« La Lomagne gersoise, c'est le secteur du Gers où il va y avoir le plus de cessation d'activité »</p> <p>« Le prix des terres flambe. A ce prix-là pour rentabiliser il faut trois générations »</p>	
<p><i>La place de l'élevage</i></p> <p>Comment gérer les pentes et les fonds de vallée ?</p>	<p>« Avant il y avait de l'élevage pour entretenir les fonds de vallée mais maintenant il n'y en a presque plus »</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Peut-on encore préserver de l'élevage ? ▶ Encourager les races locales ▶ Mettre en place un paturage sous les villages pour réouvrir les vues
<p><i>La ferme et le bâtiment</i></p> <p>Soigner et pérenniser le patrimoine architectural rural</p> <p>Comment bien implanter les nouveaux bâtiments ?</p>	<p>« Le patrimoine de terre crue a fondu, ça explique aussi que dans le sud c'est moins riche »</p> <p>« Les bâtiments photovoltaïques : il y a obligation d'un « plan paysager » pour les intégrer au mieux »</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Soigner et pérenniser le patrimoine architectural rural : murs de pierre, fermes... ▶ Valoriser le patrimoine de terre crue ▶ Accompagner les projets de nouveaux bâtiments agricoles





L'HABITAT

ET SES EFFETS SUR LE PAYSAGE

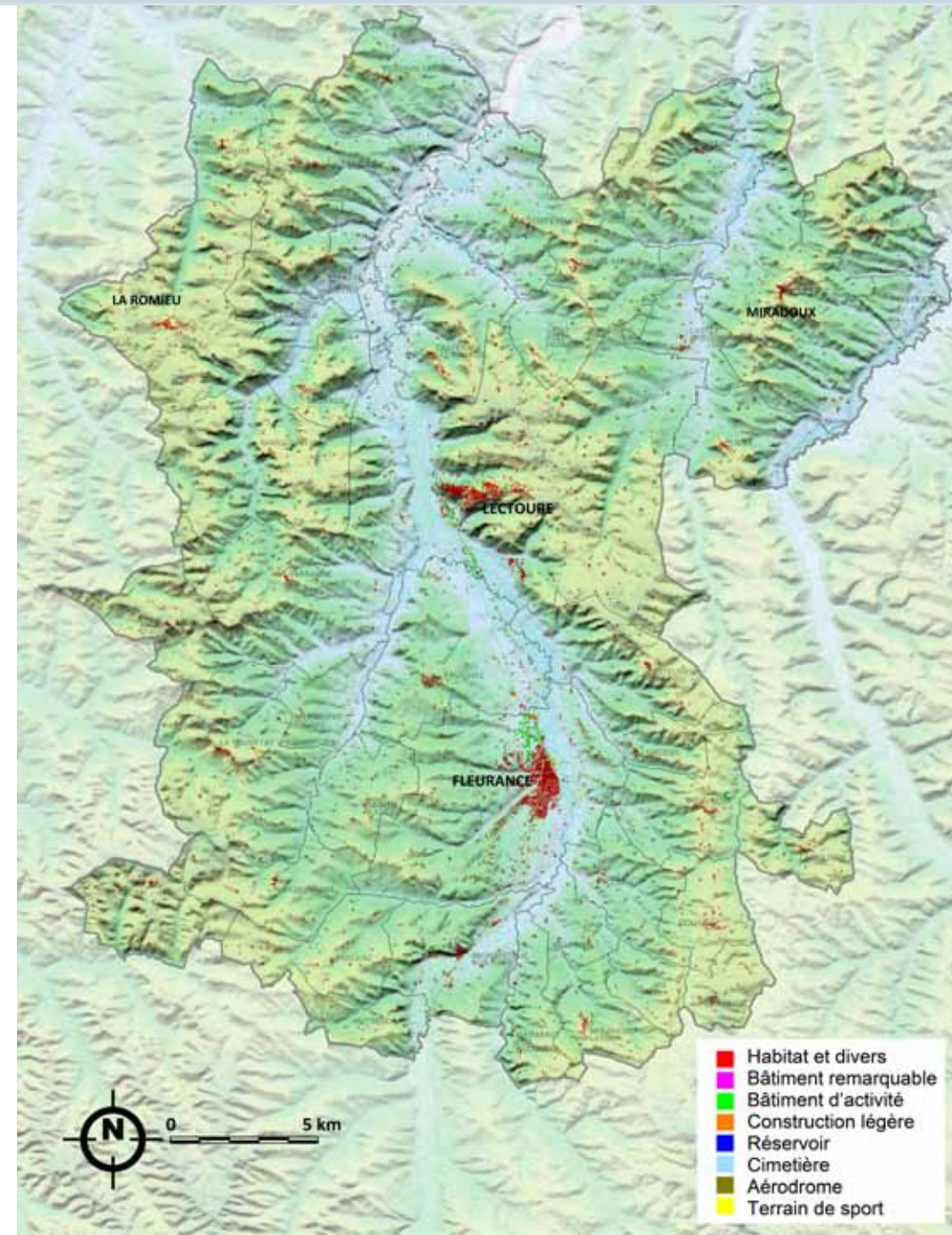
l'Habitat de la CCLG en quelques chiffres

Les constructions représentent 430 ha
soit 0.6% du territoire, l'habitat en représente
255 ha.

Les logements sont composés de 86 % de
maisons et 13% d'appartements

45% des résidences principales actuelles ont
été construites depuis les années 1970

Les logements comprennent :
- 79.3 % de résidences principales,
- 12.2 % de logements vacants,
- 8.6 % de résidences secondaires (Source
INSEE 2013)



L'HABITAT



Gimbrède



Urdens



Pauilhac



Fleurance

Atouts et enjeux paysagers

Des extensions mesurées

En arrivant par le nord, c'est-à-dire en venant du Lot-et-Garonne, on est étonné de noter une quasi absence, à première vue, du mitage et d'une urbanisation linéaire. Ici les constructions représentent moins de 1% du territoire dont 80% concernent les résidences principales qui, pour la moitié d'entre elles environ, ont été construites depuis les années 70. En effet à mieux y regarder on s'aperçoit tout de même que ça et là dans la campagne le développement de constructions en cours pourrait à terme banaliser les lieux si on n'y prenait garde.

Habiter aujourd'hui, habiter demain

Comme exprimé précédemment, il existe plusieurs manières d'habiter le territoire : la maison de ville ou de village, mitoyenne, habitée sur ses 2 ou 3 niveaux ou divisée en appartement, la maison de lotissement, la maison plus récente de quartiers d'extension, le bâti isolé, ferme ou château, mais aussi les immeubles collectifs, en centre-ville ou implantés à distance, comme en périphérie des grandes villes et souvent stigmatisés. Toutes ces maisons et ces immeubles qui composent les paysages bâtis, constituent une ressource et doivent pouvoir évoluer pour accueillir des habitants, aux différentes périodes de la vie, en fonction de leurs besoins, leurs moyens et de leur autonomie. Il faut permettre ou proposer de nouvelles manières d'habiter ce territoire, dans le respect du caractère des lieux et dans une perspective de développement durable.

Deux villes essentielles à révéler

Pour Lectoure et Fleurance, qui représentent des villes à une toute autre échelle, la situation est différente avec un développement plus conséquent autour du cœur de ville, entre étirement et périphérie plus hétéroclite.

Pour ces villes, l'objectif est double : d'une part, permettre et faciliter l'évolution du bâti en centre ville pour des logements adaptés, tant en surface qu'en usages, d'autre part, faciliter les liaisons avec les quartiers d'extension en périphérie, déjà anciens de plusieurs dizaines d'années, et, si nécessaire, recomposer pour retrouver une plus grande harmonie avec le centre ancien patrimonial. Ici recentrer, compléter, requalifier conforterait la qualité urbaine, et pour Fleurance, permettrait de valoriser le site géographique, la proximité du Gers et de ses affluents.

***Des sites
d'implantations
remarquables***

***Des villages au
charme simple***

***Un équilibre
pouvant doucement
aller vers une
banalisation***

***Une urbanisation
linéaire localisée***

***Des espaces publics
à valoriser***

***Instaurer d'autres
modes d'habiter***

Questions Témoignages Pistes

<p><i>Site et urbanisation</i></p> <p>Comment développer le village dans son site ?</p> <p>Faut-il étendre les bourgs patrimoniaux ?</p>	<p>« On ne réfléchit pas assez sur le fait d'organiser l'urbanisation »</p> <p>« Notre objectif c'est de rester un village »</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Respecter l'échelle du village et sa silhouette. ▶ Prendre en compte la forme urbaine du village et son site dans les projets d'extension. ▶ Composer les extensions avec le village ancien. ▶ Etre vigilant sur l'emplacement, les volumes et les couleurs des nouvelles constructions.
<p><i>Le développement urbain</i></p> <p>Comment accueillir de nouveaux habitants? Quelle forme urbaine privilégier ?</p> <p>Quelle transition entre nouvelles constructions et campagne ?</p>	<p>« Les lotissements il faut les faire autrement, faire des écoquartiers »</p> <p>« Il faut arrêter l'étalement des constructions qui devraient se fondre plus dans nos paysages »</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Renforcer les centres bourgs. Promouvoir la densité du bâti. ▶ Promouvoir d'autres types d'habitat que la maison individuelle : maison de ville, appartement. ▶ Proposer les petites parcelles à construire, adaptées à des budgets plus modestes. ▶ Limiter l'étalement urbain le long des routes. ▶ Arrêter d'urbaniser des terrains trop loin du centre. ▶ Densifier certains secteurs. ▶ Mettre en place une assistance architecturale et paysagère dans la CCLG
<p><i>Le centre ancien</i></p> <p>Comment dynamiser le centre bourg ?</p>	<p>« Le centre-bourg a des atouts, c'est tout accessible à pied, c'est moins de frais de voiture, des services et des commerces »</p> <p>« On a racheté les maisons vides pour les restaurer et les louer. Aujourd'hui une quinzaine de maisons sont habitées. Les loyers sont la principale ressource de la commune »</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Acheter pour valoriser les bâtiments. ▶ Réhabiliter les habitations pour les rendre attractives. ▶ Limiter les constructions hors village. ▶ Implanter du logement social locatif. ▶ Aider les commerces
<p><i>Les espaces publics</i></p> <p>Comment conserver l'identité des villages ?</p> <p>Comment aménager les places et les rues ?</p>	<p>« Je rêverai d'une mise en valeur de la place et qu'elle retrouve son charme d'antan »</p> <p>« Il faut faire attention à ne pas faire de l'urbain dans les villages »</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Mettre en valeur les entrées et les traversées de bourg. ▶ Investir dans les espaces publics. ▶ Avoir une place publique conviviale qui ne soit pas qu'un parking. Ne pas penser qu'à l'automobile dans l'aménagement des espaces publics. ▶ Aménager des tours de villages attractifs en complément du centre ancien. ▶ Valoriser les éléments singuliers qui donnent au bourg son côté unique (belvédère, place centrale, remparts, bord de rivière...).





Lecture

LES ZONES D'ACTIVITÉS

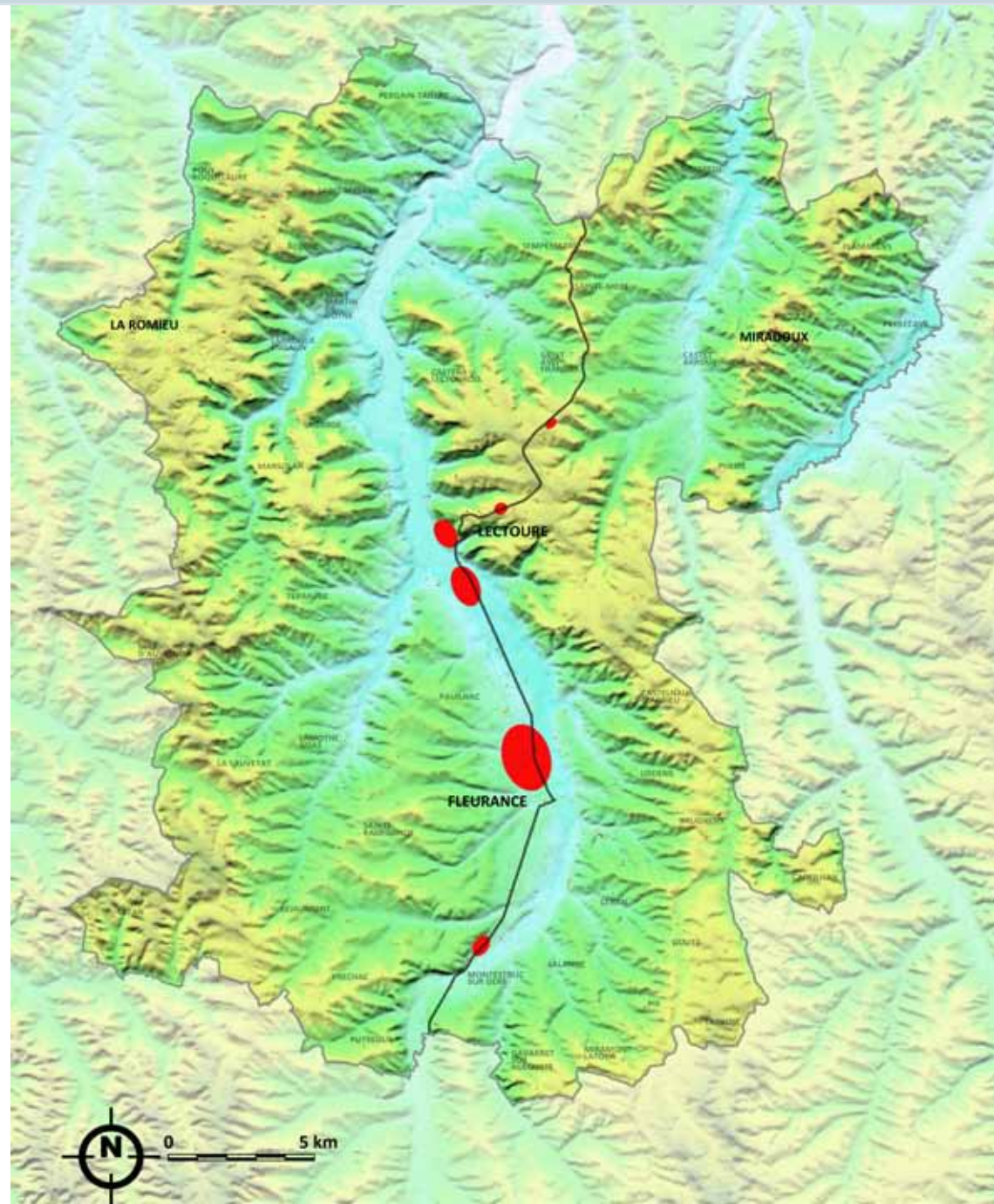
ET LEURS EFFETS SUR LE PAYSAGE

Les Activités de la CCLG en quelques chiffres

L'activité de la Lomagne Gersoise est dynamique avec 1500 entreprises (hors agriculture) dont :

- industrie 160
- construction 247
- commerce transport restauration hôtellerie 466
- services 630

Les bâtiments d'activités représentent 62 ha



LES ZONES D'ACTIVITÉS



Lectoure

Lectoure, entrée nord le long de la RN21



Fleurance

Fleurance, entrée nord le long de la RN21



Fleurance



Fleurance



Miramont-Latour



Peyrecave



Sempesserre

Atouts et enjeux paysagers

Une économie dynamique à l'échelle du territoire

Avec 1500 entreprises au sein de la Lomagne Gersoise (industrie, construction, commerce, transport, restauration hôtellerie, service), la communauté de communes possède un certain dynamisme. Un prix du foncier attractif et la proximité d'axes routiers faciles d'accès attirent des entreprises, essentiellement originaires du secteur. Les zones d'activités de Fleurance et de Lectoure en sont le principal représentant. Il y a peu de vacances de parcelles hormis la grande implantation de l'ancien pôle isolé d'Intermarché. Les activités participent à l'image de marque du territoire. Elles constituent une opportunité intéressante à valoriser.






Une façade sur la RN 21

Les zones principales citées précédemment sont les plus visibles. Elles ont le plus d'impact le long de la RN21. Elles se sont étalées le long cet axe pour bénéficier en partie de l'effet de vitrine mais sans réelle composition d'ensemble. Ceci est particulièrement prégnant sur les façades sur la RN21 où une partie de l'alignement de platanes, qui structure cette voie, a été abattu. Le manque d'aménagement d'accompagnement et de transition entre la voie et la zone d'activité ne permet pas de donner une unité. Chaque entreprise dans le meilleur des cas a tenté de soigner ses abords, mais sans aménagement global, ce qui confère une impression hétéroclite et peu qualitative. Il ne faut pas oublier non plus les implantations artisanales isolées à l'entrée ou dans les villages qui peuvent avoir un impact visuel non négligeable.

Une composition des activités avec les entrées de ville

Les activités ou les surfaces commerciales participent à la composition des périphéries urbaines et surtout des entrées de bourg. On retrouve cet effet de façade mais ici l'accès est direct, la vitesse est moindre sur l'axe routier qui se transforme en rue. L'accumulation des panneaux ou des enseignes, et les stationnements ou les aires de stockage le long de la voie n'améliorent pas la situation.

La qualité des aménagements de la zone d'activité, tant sur l'espace public que privé, conditionne fortement l'image de marque de la zone et de la ville. L'aménagement de l'entrée de ville doit être structuré et hiérarchisé, avec un traitement qualitatif qui permette de faire passer les bâtiments au second plan et qui donne une unité à la section d'entrée de ville. C'est d'autant plus important pour les villes de Lectoure et Fleurance qui doivent concilier accueil économique et touristique.

-  ***Un dynamisme économique bien présent***
-  ***Un effet de façade incontournable le long de la RN21***
-  ***Une image de marque des activités***
-  ***Une qualification des entrées***
-  ***La compatibilité avec une image touristique***

Questions Témoignages Pistes

<p><i>Concilier emploi et capital paysager</i></p> <p>Quelle visibilité et image des activités souhaite-t-on donner le long de la RN21 ?</p> <p>Comment accueillir de nouvelles activités sans entamer le capital paysager et touristique ?</p>	<p>« Il y a un problème de visibilité de l'activité et de son image de marque depuis la RN 21 »</p> <p>« Ici le foncier pour l'activité est peu cher donc on préfère s'étaler plutôt que de concentrer »</p> <p>« Les entreprises veulent de la visibilité mais n'ont pas de projet d'aménagement de qualité »</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Faire des zones compactes et éviter le développement linéaire sans épaisseur. ▶ Aménager les zones d'activités par un projet paysager de qualité. ▶ Penser son aménagement comme un quartier urbain qui forme la porte d'entrée du bourg. ▶ Intégrer dans les documents d'urbanisme des règles d'aménagement des espaces, du volume et de la facture des bâtiments...
<p><i>Aménager les zones d'activités</i></p> <p>Comment préserver des entrées de villes de qualité ?</p> <p>Comment améliorer les abords et l'intérieur des ZA ?</p>	<p>« Les entrées de villes sont saturées de panneaux d'affichage »</p> <p>« La qualité des aménagements n'est pas au rendez-vous »</p> <p>« Il serait intéressant de favoriser le repérage par l'aménagement plutôt que par de la signalétique »</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Travailler sur un projet d'entrée de ville (aménagement de la route et de ses abords) pour améliorer l'image des activités. ▶ Utiliser des végétaux à l'échelle du bâti : planter des arbres de haut-jet pour structurer les voies. ▶ Réaliser une charte qualité pour l'aménagement des parcelles des entreprises : clôtures, aires de stockage, architecture des bâtiments. ▶ Placer les stockages et les stationnements à l'arrière des bâtiments ou en retrait des vues. ▶ Mettre en place un règlement local de publicité.
<p><i>L'entreprise dans le village</i></p> <p>Où situer les activités dans le bourg ?</p>	<p>« Le village est bien mais il y a le bâtiment de l'artisan juste à l'entrée qui n'est pas terrible »</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Éviter les implantations en hauteur et en entrée de village. ▶ Privilégier des couleurs sombres qui sont plus discrètes. ▶ Inciter à l'amélioration des espaces de stockage et de dépôt ainsi que des clôtures.





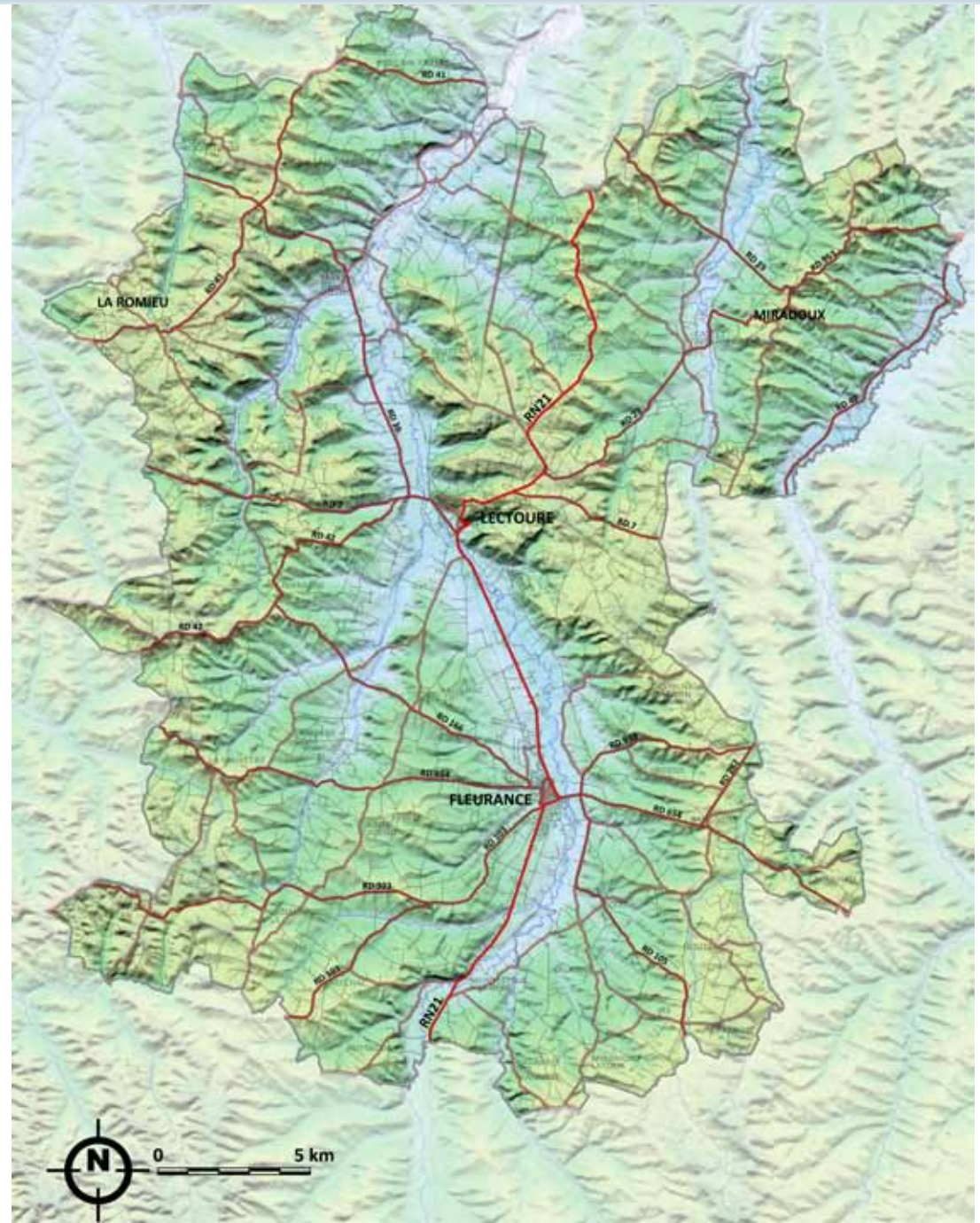
La Sauvetat

LES ROUTES ET LES CHEMINS

ET LEURS EFFETS SUR LE PAYSAGE

Les routes de la CCLG en quelques chiffres

- Les routes occupent 2% du territoire de la Lomagne Gersoise dont :
- 36 km de nationale
 - 400 km de départementales
 - 1950 km communales



LES ROUTES ET CHEMINS



La voie romaine constitue un tracé patrimonial qui mériterait d'être mis en valeur.

Le chemin de St-Jacques permet une découverte intime des paysages du nord de la Lomagne Gersoise.

Atouts et enjeux paysagers

La première perception du territoire

La route irrigue le territoire, elle permet de s'y déplacer. C'est ainsi l'un des principaux paysages quotidiens de ceux qui y vivent. Elle offre souvent la première impression du paysage, et l'image extérieure de la région en dépend. Ce qu'elle nous montre est donc très important.

La RN 21 vitrine du territoire

Cet axe constitue la perception sans doute la plus usitée de la Communauté de Communes. Alternant crête et fond de vallée, il offre une diversité intéressante. Tous les espaces perçus à proximité ou en covisibilité ont donc une grande importance. Les vues, la prise de conscience du paysage et de ses éléments caractéristiques (villages perchés et fortifiés, présence d'un cours d'eau, entrée et traversée urbaine ...) mais aussi l'aménagement des abords de la route, tout participe à la qualité paysagère et patrimoniale de l'itinéraire. De cette qualité dépendra aussi la volonté pour certains usagers de s'arrêter ou de bifurquer pour une halte ou une découverte des environs.

Des routes de crêtes incontournables

Une grande partie des routes passent sur les hauts ou en crête. C'est un atout considérable avec des vues très étendues qui donnent au paysage une tonalité très particulière. Ces routes typiques sont les premiers vecteurs de découverte donnant à voir les vallées ou les coteaux plus lointains. La route est un médiateur entre l'usager et le paysage. Elles affirment l'importance de prendre en compte les nombreuses covisibilités, tout se voit et de loin. Face à un paysage aux tonalités très nuancées car souvent homogène, elles apportent une diversité appréciable. Sans elles la Lomagne Gersoise ne serait pas ce qu'elle est.

Des chemins plus intimes

La satisfaction des habitants ou des touristes, pour pratiquer le paysage passe de façon incontournable par les chemins. Ce point apparaît de nombreuses fois dans les entretiens ou les questionnaires. Bien sur la mise en valeur des itinéraires phares de randonnée comme le chemin de Saint-Jacques constitue une locomotive. Mais rien ne serait abouti sans le maintien ou le développement de chemins de balade qui permettent de profiter plus intimement et à son rythme du territoire. C'est aussi un moyen de donner accès à des lieux particuliers patrimoniaux ou naturels que l'on ne peut approcher facilement (cours d'eau, rendails). Mais les chemins, c'est aussi la possibilité de faire une promenade autour du village, de découvrir le paysage depuis le chemin de ronde.

Soigner la vitrine depuis la RN21

Mettre en valeur les entrées de bourgs

Valoriser les petits éléments qui jalonnent les parcours

Retrouver des chemins de balade autour des villages

Questions Témoignages Pistes

<p><i>Les itinéraires</i></p> <p>Comment valoriser les parcours au regard du paysage ?</p> <p>Comment aménager les abords directs de la route ?</p>	<p>« L'image du Gers c'est ses routes de crêtes. On a des points de vue magnifiques depuis les routes »</p> <p>« Certaines petites routes permettent de découvrir un patrimoine intéressant »</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Aménager les abords de la voie pour redonner une unité à une urbanisation parfois disparate. ▶ Entretien et renouveler les alignements d'arbres. ▶ Mettre en valeur les vues au fur et à mesure de l'approche du bourg. Mettre en scène le clocher ou le bâti en ligne de mire. ▶ Mettre en valeur les éléments repères : pont, moulin, rivière, église, cimetière...
<p><i>Entrées et traversées de bourg</i></p> <p>Comment mettre en valeur les entrées de bourg et de village ?</p> <p>Comment aménager les traversées ?</p>	<p>« La traversée de Fleurance reste banale, on ne perçoit pas grand chose de la bastide ou du Gers pas loin »</p> <p>« Les poubelles à l'entrée du village on pourrait les cacher un peu plus »</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Mettre en valeur les itinéraires majeurs (RN21...) ▶ Entretien et renouveler les alignements d'arbres. ▶ Mettre en scène les itinéraires en fonction des séquences paysagères. ▶ Révéler les franchissements de cours d'eau et les événements du relief.
<p><i>Le réseau de chemins</i></p> <p>Conserver ou retrouver un maillage de chemins publics ?</p>	<p>« Il y a eu du remembrement, de nombreux chemins ont disparus »</p> <p>« Les gens qui viennent de l'extérieur sont frustrés de ne pas pouvoir se promener »</p> <p>« Le chemin autour du village, ça c'est un projet qui me plairait »</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Recenser les chemins vicinaux sur les quels les communes peuvent agir. ▶ Conserver une maîtrise foncière publique des chemins. ▶ Relier les chemins aux villages et aux bourgs. ▶ Retrouver un chemin de tour de village.
<p><i>Les chemins et voies emblématiques</i></p> <p>Quelles valorisations et aménagements de la voie romaine ou du chemin de St-Jacques ?</p>	<p>« Le chemin de st-Jacques c'est un moteur économique »</p> <p>« Un chemin, c'est des vues. Il faut faire attention à ce que l'on voit »</p> <p>« La voie romaine est en mauvaise état c'est pourtant un itinéraire étonnant »</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Donner une visibilité aux itinéraires emblématiques. ▶ Valoriser ces itinéraires dans le paysage. ▶ Soigner le paysage perçu depuis ces chemins.





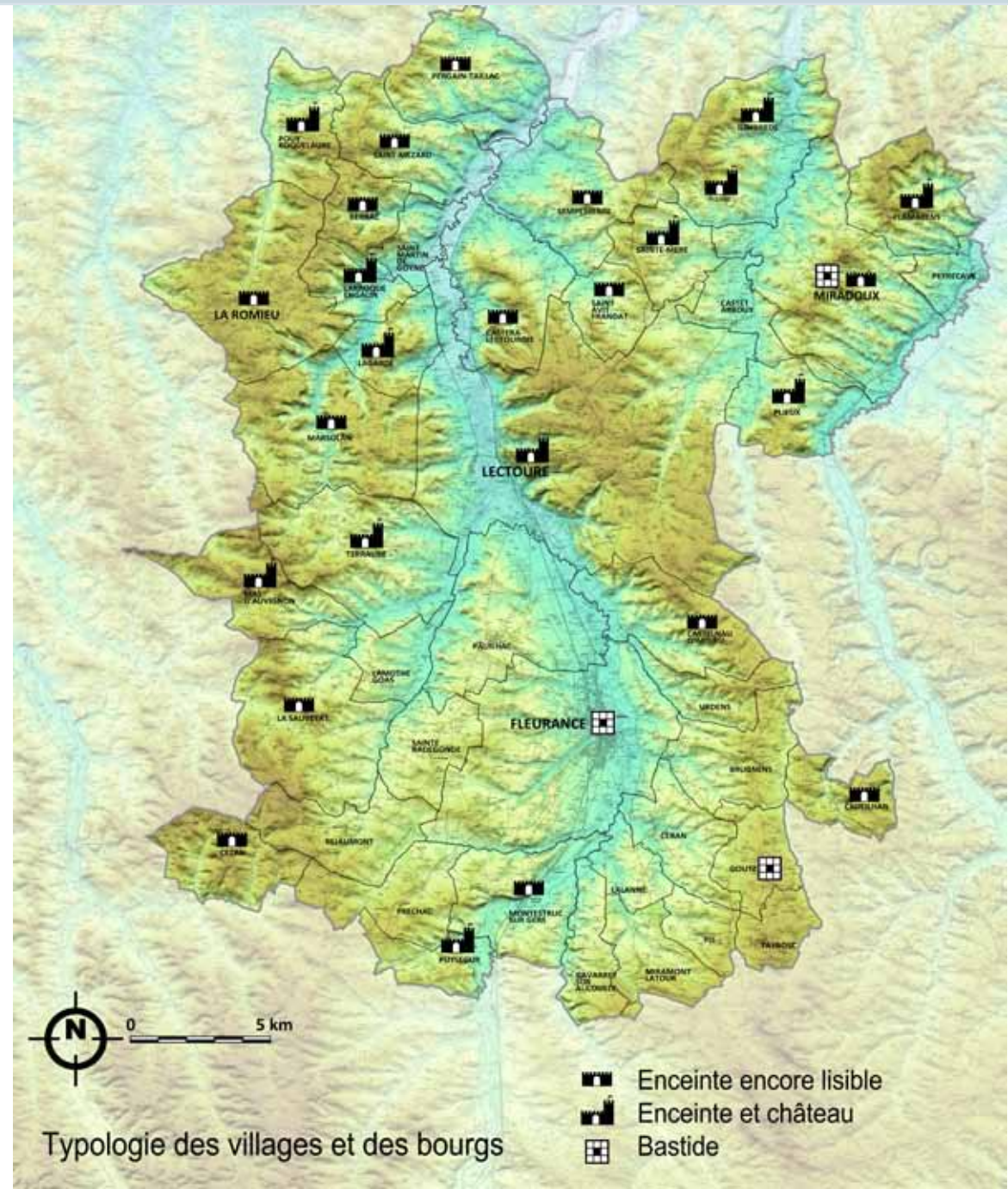
LE PATRIMOINE BÂTI

ET SES EFFETS SUR LE PAYSAGE

Le Patrimoine bâti de la CCLG en quelques chiffres

Le patrimoine bâti est très riche en Lomagne gersoise :

- 3 bastides
- 26 villages où l'enceinte défensive est encore lisible
- 61 églises et chapelles
- 50 châteaux
- 34 moulins à vent



LE PATRIMOINE BÂTI



Photo CAUE 32

Implantée à proximité du Gers, la ville de Fleurance s'est étirée sur plusieurs kilomètres dans le fond de la vallée, autour de la bastide à plan régulier.



Les anciens castelnaux ont conservé de nombreux vestiges de l'époque médiévale. Larroque-Engalin



Aménagement contemporain très dépouillé au centre du bourg. La Romieu



Porte d'entrée de l'enceinte fortifiée de Gimbrède

Atouts et enjeux paysagers

Un patrimoine reconnu / un patrimoine méconnu

Lectoure, hissé haut sur son promontoire rocheux est reconnu comme un ensemble patrimonial d'une grande richesse. Animée par une démarche globale, d'inventaire, de valorisation et d'animation de son patrimoine, elle fait partie des sites et cités remarquables, et sa notoriété dépasse les frontières communautaires tout comme La Romieu, avec sa collégiale identifiée comme un bien de l'humanité. Au-delà de ces joyaux identifiés et des monuments protégés, le territoire recèle un patrimoine important et diversifié d'enceintes, de chemins de ronde, de maisons villageoises, de ponts, d'ouvrages hydrauliques, de châteaux et de fermes. Ce patrimoine n'est pas toujours identifié ni valorisé à sa juste mesure, pourtant il confère au territoire un ancrage historique et un charme qui, alliés aux paysages agricoles, fabrique un cadre de vie de grande qualité. L'enjeu n'est pas de multiplier les protections patrimoniales mais de mieux identifier cette ressource et d'accompagner son évolution.

Un patrimoine urbain / un patrimoine architectural

La qualité des villages et des villes tient à ces deux composantes. Les formes urbaines qu'elles soient directement issues de la topographie, d'une enceinte défensive ou d'un tracé régulateur comme la bastide de Fleurance composent des paysages bâtis originaux. Aucun village ne se ressemble. Cette diversité « urbaine » est un atout. A cela s'ajoute une histoire de l'architecture, avec des façades médiévales reprises au cours des siècles, des façades ordonnancées du XVIIIème siècle, puis du XIXème, des percements qui évoluent au gré des modes. Pour rester vivant, ce patrimoine architectural et urbain doit pouvoir évoluer : accepter la voiture sans banaliser les espaces publics, s'adapter aux réglementations, pouvoir être divisé, assemblé ou transformé selon les besoins, il doit dialoguer avec l'architecture contemporaine, sans toutefois perdre son identité.

Une diversité de matériaux

La grande fragilité du paysage est la banalisation qui s'insinue souvent de manière presque imperceptible, une maison qui s'éloigne du village, un enduit qui tombe, une fenêtre remplacée... Une des caractéristiques du patrimoine bâti du territoire tient à la présence de plusieurs matériaux de construction : pierre, bois, terre, assemblés selon différentes combinaisons. Les modes de construction actuels laissent peu de place à l'expressivité des matériaux qui sont la plupart du temps recouverts par un enduit, contribuant à cette banalisation des quartiers péri-urbains. Aujourd'hui, la question se pose de la valorisation de ces matériaux renouvelables que sont le bois et la terre, mis à l'honneur dans les expériences récentes de bâtiments durables.

➤ **Lectoure et la Romieu comme têtes d'affiche**

➤ **Un patrimoine méconnu à révéler**

➤ **Un patrimoine qui doit pouvoir évoluer**

➤ **Le bois, la terre matériaux d'avenir**

Questions Témoignages Pistes

Les questions			les pistes
<p><i>Le patrimoine bâti villageois</i></p> <p>Que mettre en valeur et protéger ? Comment révéler et préserver les villages typiques ? Comment conserver le cachet du bâti dans les villages ?</p>	<p>« Je suis très attaché à ces villages à l'architecture pittoresque qui s'intègrent dans le paysage »</p>	<p>« Il faut faire connaître le « castelnau » comme on l'a fait pour les bastides »</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Promouvoir le patrimoine des castelnaux comme on l'a fait pour les bastides. ▶ Prendre en compte et valoriser la diversité du patrimoine bâti sans hiérarchie en fonction de l'ancienneté. ▶ Allier rénovation des façades et aménagement de l'espace public. ▶ Révéler les structures défensives. ▶ Soigner le chemin de ronde ou le tour de village. ▶ Aménager des belvédères. ▶ Gérer la végétation des versants sous le village.
<p><i>Le patrimoine bâti rural</i></p> <p>Faire reconnaître et valoriser le petit patrimoine rural ?</p> <p>Comment entretenir tout le patrimoine existant ?</p>	<p>« Il y a ici un patrimoine simple mais remarquable qui fait notre richesse »</p>	<p>« Pour les agriculteurs, les gîtes cela permet de mettre en valeur le patrimoine bâti »</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Inventorier ce qui existe et diffuser la connaissance. ▶ Etudier le patrimoine de terre crue. ▶ Utiliser la valeur patrimoniale des fermes dans le cadre de l'accueil (gîte, vente directe)
<p>« Il y a un véritable patrimoine de fontaines, de moulins, de chapelles, de calvaires, de sources »</p>	<p>« Le gros enjeu du patrimoine : que va-t-on faire des moulins et des chapelles qui sont à la charge des communes ? »</p>		





Brugnens

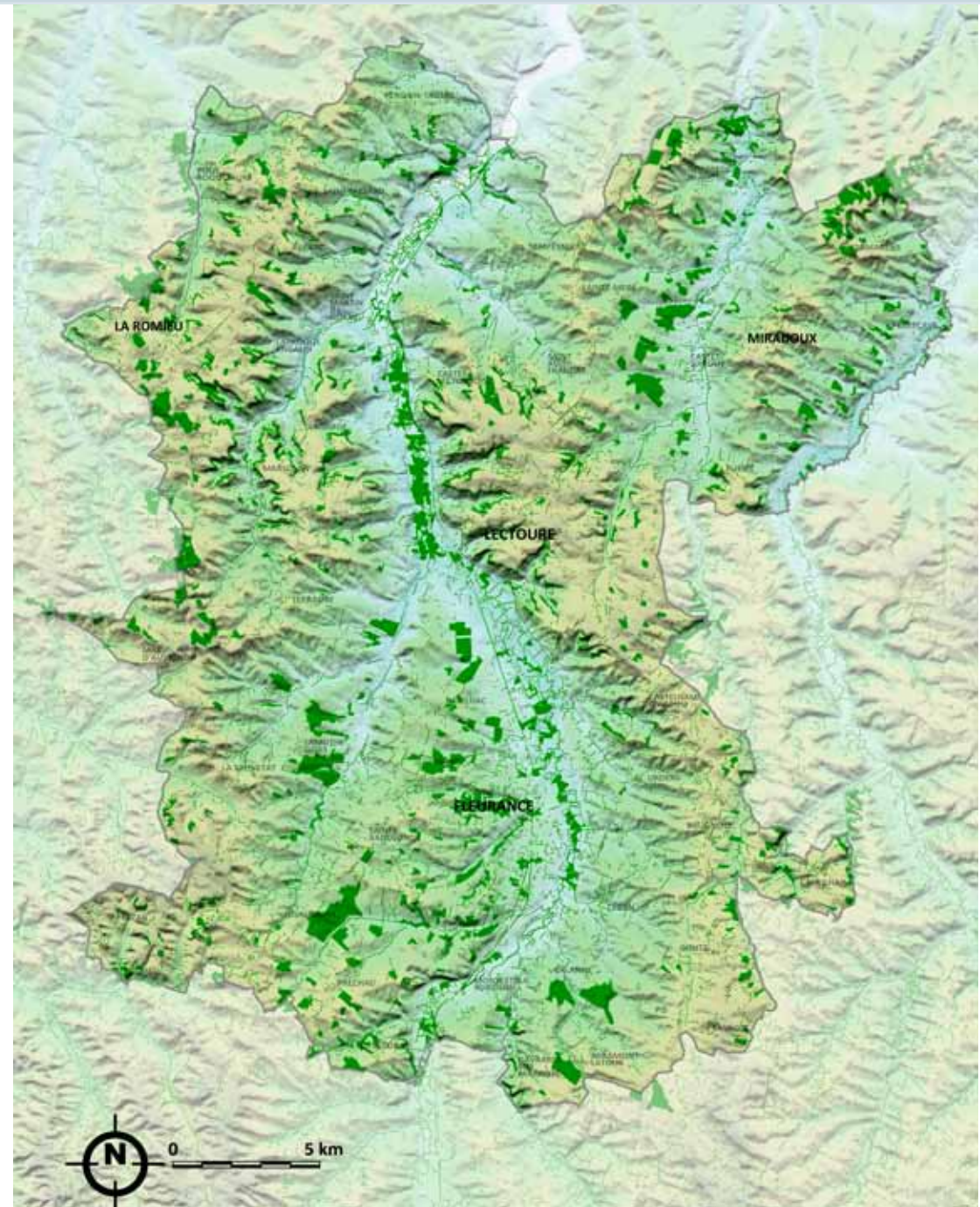
L'ARBRE

ET SES EFFETS SUR LE PAYSAGE

L'arbre et la forêt dans la CCLG en quelques chiffres

Les arbres et la forêt occupent 12%
du territoire de la lomagne Gersoise :

- forêt 5 800 ha
- peupleraies 270 ha
- haies 2 110 ha



L'ARBRE



La haie bocagère haute, en bordure de champs, de chemin ou de route, borde propriétés et parcelles. Lamothe-Goas



Les arbres isolés ont un fort impact paysager. Ste-Mère



Marsolan

Les rendails ourlent les crêtes du Lectourois



L'arbre isolé ou en couple marque le carrefour à l'entrée du chemin. Marsolan



L'alignement de cèdres accompagne l'allée du domaine. Berrac



Les silhouettes des cyprès signalent le cimetière de loin. Brugnens

Atouts et enjeux paysagers

Une présence indispensable

L'arbre constitue un élément incontournable des paysages de la Lomagne Gersoise à de nombreux points de vue. Il est difficile d'imaginer sa disparition. Actuellement l'arbre (forêt, peupleraie, haie) occupe 12% de la surface du territoire. Pourtant au fil du temps, l'intensification de l'agriculture (agrandissement des parcelles, disparition du bocage) a fortement diminué sa présence. Certes les horizons comportent encore des arbres mais son rôle a changé. Sa présence et sa proportion soulève de nombreux débats, tant en terme de paysage que d'environnement. Vécu comme une gêne ou à l'opposé comme un vecteur de qualité indispensable, sa position reste à rediscuter.

Une richesse multiple du paysage

L'arbre se décline suivant de nombreux cas de figure. Tout d'abord par les masses boisées qui cadrent les vues et forment une alternance avec les cultures. Cela apporte une diversité et permet de créer une mosaïque moins monotone. Ces boisements expriment aussi des événements du relief (rendails, pentes fortes). Les lignes formées par le bocage apportent un graphisme là encore source de diversité en modulant les ambiances. Les ripisylves signalent et accompagnent les cours d'eau, révélant un atout du paysage. On ne peut oublier également les arbres des maisons et des domaines qui de par leurs statures jouent un rôle de signal, d'apparat ou d'accompagnement (parcs, alignements, sujets isolés, cimetière). Et pour terminer les alignements routiers qui ombragent les voies, au rôle de guide et de transition avec les champs.

Un patrimoine arboré à renouveler

Le temps de l'arbre est bien différent de celui de la rotation des cultures. C'est de ce fait l'armature pérenne du territoire. C'est une présence remarquable que l'on peut détruire en peu de temps mais qui ne se reconstruit que lentement. Les arbres cinquantenaires voir centenaires constituent un patrimoine commun simple mais essentiel, trop peu souvent reconnu et pris en compte. En tous lieux, l'arbre participe intimement à la vie de ce paysage, il en révèle l'essence. Il accompagne les événements, l'histoire, les villages, l'homme, l'eau. Il a de ce fait une signification symbolique et sensible. On ne peut l'oublier, on se doit de le protéger et de le renouveler, car qui sait de quoi sera fait l'avenir climatique ou de la PAC.

➤ ***L'arbre une base incontournable du paysage***

➤ ***Une échelle de temps sur le long terme***

➤ ***Une dimension sensible et symbolique***

➤ ***Une grande diversité qui se décline***

➤ ***Un atout pour l'environnement***

➤ ***Un patrimoine à renouveler***

Questions Témoignages Pistes

<p><i>L'arbre un atout du paysage</i></p> <p>Comment encourager la présence de l'arbre dans le paysage ? Comment retrouver un maillage d'arbres suffisant ?</p>	<p>« Il faut trouver un équilibre entre la partie travaillée qui doit être productive et la partie réservée à la végétation »</p> <p>« On pourrait replanter des haies entre les parcelles pour le gibier. Mais il faudrait des haies basses sans grands arbres pour pas gêner les cultures »</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Préserver les repères arborés existants qui animent le paysage ▶ Concilier le maintien de la trame arborée et l'évolution du parcellaire. ▶ Créer ou recréer un maillage végétal minimal (ossature en liaison avec la Trame verte/Trame bleue) ▶ Encourager à laisser repousser la végétation des talus. ▶ Replanter le long des routes, chemins, cours d'eau. ▶ Replanter des haies pour le gibier entre les parcelles.
<p><i>Erosion et arbre</i></p> <p>Comment utiliser l'arbre pour lutter contre l'érosion ?</p>	<p>« Régulièrement les fossés se bouchent, il y a des coulées de boues sur les routes et la commune doit nettoyer »</p> <p>« On n'a pas planté le talus mais on arrête de passer l'épaveuse. Ça va finir par se reboiser. »</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Planter certains talus ou laisser la végétation les coloniser. ▶ Replanter quelques arbres isolés en limite de parcelles et de chemins. ▶ Retrouver des haies antiérosives à mi pente des vallons. ▶ Entretien et replanter les ripisylves. ▶ Privilégier des essences végétales locales bien adaptées au contexte.
<p><i>Un patrimoine commun</i></p> <p>Comment faire perdurer les sujets remarquables ? Comment préserver les rendails ?</p>	<p>« Ici l'enjeu c'est les rendails, on en détruit encore »</p> <p>« Quand on voit un beau chêne isolé, c'est bien »</p> <p>« Les arbres signaux exotiques liés aux parcs et aux propriétés : les cèdres, les pins, les cyprès. Ils sont tous en fin de course »</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Protéger les arbres isolés, les mails et ceux des parcs (cèdres). ▶ Renouveler les arbres vieillissants. ▶ Mener une campagne de gestion et de renouvellement des arbres d'alignements routiers.





Castelneau d'Arbieu

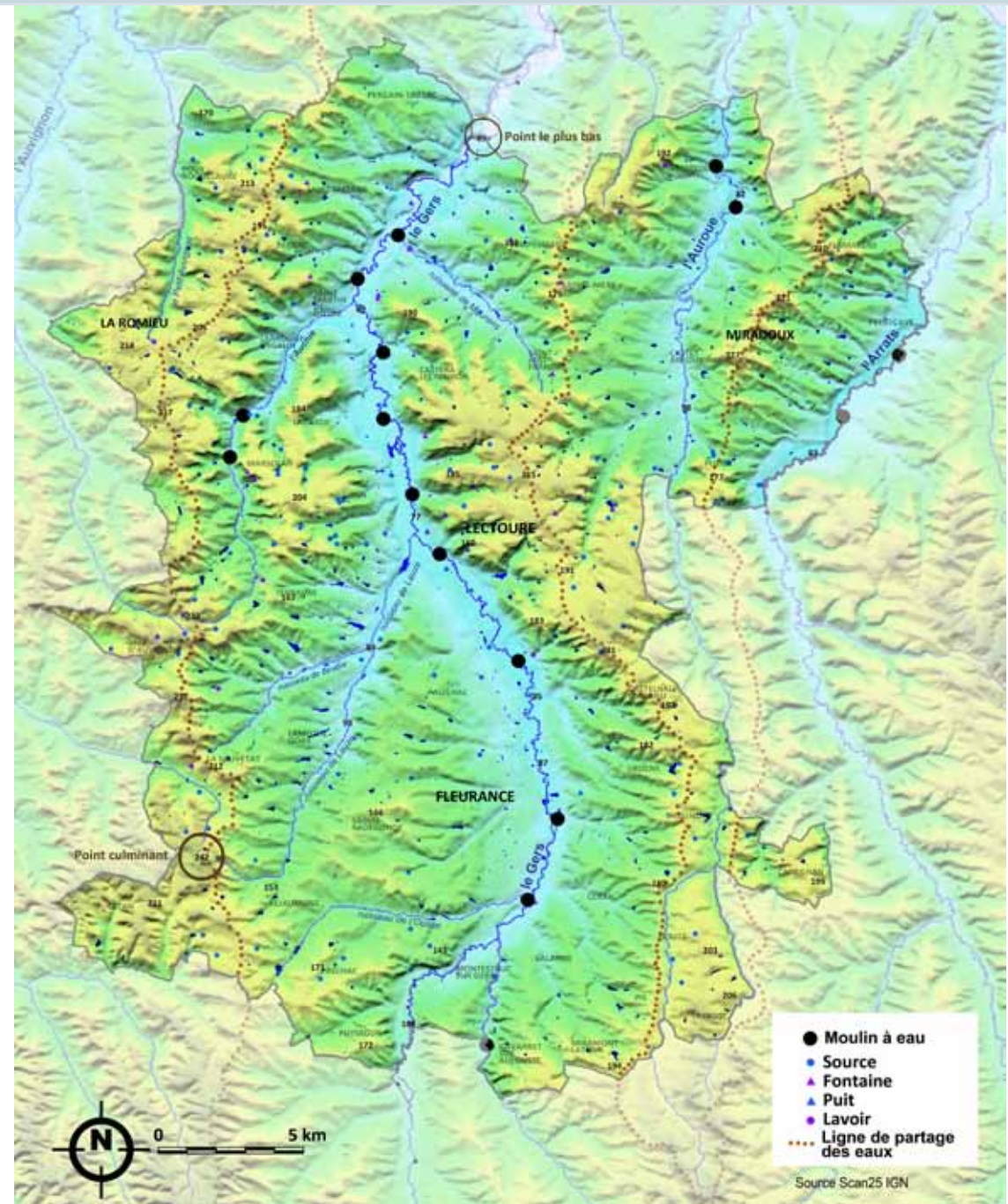
L'EAU

ET SES EFFETS SUR LE PAYSAGE

L'eau dans la CCLG en quelques chiffres

L'eau occupe 0.9 % du territoire de la Lomagne Gersoise :

- environ 1000 plans d'eau
- 370 km de cours d'eau permanents
- 550 km de cours d'eau intermittents



L'EAU



Sempesserre

Le Gers reste une rivière assez étroite, enfouie sous la végétation, aux eaux souvent troubles



Lectoure

Une dizaine de moulins ponctuent les 30 km du cours du Gers à travers la Lomagne



Urdens

La ripisylve accompagne le lit sinueux des cours d'eau, marquant leur tracé dans le paysage



Castéra-Lectourois

De nombreux étangs forment des taches lumineuses aux flancs des vallons de Lomagne



Flamarens



Gimbrède



Saint-Martin-de-Goyne



Fleurance

Atouts et enjeux paysagers

Une présence discrète et finalement oubliée

Tout comme l'arbre, l'eau fait l'objet d'un attachement bien légitime. Et pourtant comme le signalent nombre de personnes : on ne voit pas l'eau au sein de la Lomagne gersoise. Il faut dire qu'elle reste effectivement discrète, peu visible directement, même depuis les ponts. Quelques vallées se détachent dans le paysage avec un coteau plus affirmé, mais n'affirment pas de direction bien lisible compte tenu du chevelu de ruisseaux qui sillonnent le territoire. Même le Gers qui traverse du sud au nord l'ensemble du territoire, reste invisible.

On ne découvre l'eau que de près, aucun point de vue ne permet de découvrir une rivière de loin. Au sein des cultures, seuls les arbres (ripisylve) indiquent la présence de l'eau, ainsi que les miroirs d'eau turquoise des retenues collinaires. Le climat très sec de l'été ne rend que plus précieux la moindre manifestation de l'eau.

Un contexte géologique spécifique et un lien avec les villages

La roche calcaire et les rendails cachent une eau souterraine, que l'on ne s'attendrait pas à trouver en hauteur. Les villages en ont bénéficié pour leur implantation, l'eau en est pour partie à l'origine. Puits, fontaines, ou bassins manifestent la présence de l'eau dans les villages.

L'eau à revaloriser dans le paysage

Le Gers en premier lieu cristallise beaucoup d'attente. Il bénéficie d'un atout essentiel avec une présence de l'arbre importante, des prairies, un patrimoine lié à l'eau (moulin, chute d'eau, pont, digue et vanne). Et il relie des villes. Ce cadre intime referme les vues mais crée une tout autre ambiance même si la rivière, que certains associent à un canal, reste peu accessible ou dans un carcan végétal.

Les bandes enherbées, acceptées maintenant comme une nécessité environnementale, soulignent les ripisylves des fonds de vallons, donnant plus de place au cours d'eau. Elles ne sont toutefois pas considérées comme des chemins et les emprunter ne reste pas autorisé légalement. Car les nombreux ruisseaux et rivières, même à sec une partie de l'année, constituent un lien incontournable à travers le paysage. Retrouver des accès publics aux cours d'eau constitue un enjeu important.

Une visibilité très réduite

Une eau présente aussi sur les hauts

L'arbre atout de la rivière

Une fraîcheur qui contraste avec la sécheresse estivale

Une perte de lien avec l'eau

Un attachement reconnu

Questions Témoignages Pistes

<p><i>Le Gers</i></p> <p>Comment valoriser le passage du Gers?</p>	<p>« Le Gers est un des atout de notre territoire »</p> <p>« La présence du Gers est totalement oubliée »</p> <p>« Il y a de nombreux espaces secrets au bord de l'eau : prairie relique, abords de moulins, le pont d'Aurenque, des étangs »</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Maintenir des espaces agricoles ouverts dans le fond de la vallée ▶ Réfléchir le développement des peupleraies. ▶ Près des ponts dégager le cours d'eau pour le rendre visible. ▶ Fleurance et Lecture : retrouver un lien entre la ville et le Gers ▶ Favoriser les accès à l'eau. ▶ Retrouver un chemin en bord de Gers. ▶ Mettre en valeur les ponts et les ouvrages d'art.
<p><i>Les rivières et ruisseaux</i></p> <p>Comment valoriser la présence de l'eau au pouvoir attractif ?</p> <p>Redonner de l'importance au passage de l'eau dans les paysages ?</p>	<p>« Les bandes enherbées on nous a obligé à les faire. Mais c'est vrai que ça marche : on voit revenir des poissons fragiles qui avaient disparus depuis longtemps »</p> <p>« La « police de l'eau » empêche l'entretien des cours d'eau »</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Gérer et entretenir la ripisylve qui signale le passage de l'eau. ▶ Laisser aux ruisseaux un espace suffisant. ▶ Près des ponts dégager le cours d'eau pour le rendre visible. ▶ Favoriser les accès à l'eau.
<p><i>Eau et patrimoine</i></p> <p>Valoriser et préserver le patrimoine lié à l'eau ?</p>	<p>La « continuité écologique » c'est un problème. On veut nous enlever tous les barrages</p> <p>« Dans les prés du Gers il y a des écluses de pierre qui permettaient de gérer l'eau des casiers, il en reste quelques-unes »</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Donner à voir dans le paysage ces éléments : digue, casier, bief, moulins, sources. ▶ Donner accès à ces lieux. ▶ Restaurer les éléments bâtis : lavoir, abreuvoir, puits. ▶ Valoriser l'eau dans les villages : sources, fontaine...

A wide-angle photograph of a dirt path cutting through a field of green onions. The onions have small, round, purple flowers at the top of their stalks. The path is made of reddish-brown soil and leads towards a dense field of purple flowers in the distance. The sky is a clear, pale blue.

ANNEXES



LES ENTRETIENS

Cette phase du travail a été considérablement enrichie par les nombreux entretiens avec des personnes ressources qui nous ont permis de mieux cerner les enjeux et les projets des gestionnaires du territoire :

Michel ARMENGOL, adjoint au maire de Fleurance

Georges COURTES, maire de Laroque-Engalin, président de la société archéologique du Gers

Gérard DUCLOS, maire de Lectoure

Raymond VALL, sénateur-maire de Fleurance, président du pays des portes de Gascogne

Philippe EVERLET, Chambre d'agriculture du Gers

François FAVRE, agriculteur bio sur la commune de Montestruc-sur-Gers

Eric LABORDE, agriculteur céréalier en conversion bio et aviculteur, maire de Goutz

Pierre LASGLEIZES, agriculteur céréalier et semencier au Mas-d'Auvignon, président du Syndicat des agriculteurs multiplicateurs de semences du Gers

David MARTIN, agriculteur céréalier sur la commune de Miradoux et élu à Miradoux

Christiane PIETERS, vice-présidente de la Chambre d'agriculture, présidente de l'association des gîtes ruraux du Gers, agricultrice céréalière à Saint-Clar

Mathilde ANDRE, technicienne rivière au SIDEL

Olivier BOUCHERIE, directeur du Pays des portes de Gascogne

Thomas BOUREL, Office de tourisme de la CCLG

Christelle CALVI, service urbanisme ville de Lectoure

Francis CONTE-LAMUDE, président du Groupement d'Intérêt Cynégétique de Lomagne

Nicolas DARCANGE, directeur de l'Urbanisme de la CCLG

Jérôme DAUZAT, Office de tourisme de la CCLG

Olivier DE WITTE, Service économie de la CCLG

Maryse ESCRIBE, DGS, ville de Lectoure

Clémentine PEREZ-SAPPIA, architecte des bâtiments de France

Frédéric POULLE, paysagiste CAUE 32

Gaëlle PROST, inventaire du patrimoine à la ville de Lectoure

Bruno SIRVEN, Arbre et paysages 32

LES RÉPONSES AU QUESTIONNAIRE



*28 réponses dont
16 d'élus et
12 d'habitants*

*Des réponses provenant de
16 communes*

5 réponses : Lectoure

*2 réponses : Fleurance, Marsolan, Miradoux,
Montestruc, St-Martin-de-Goyne*

*1 réponse : Castelnau-d'Arbieu, Castéra-
Lectourois, Goutz, Laroque-St-Sernin,
Peyrecave, Pis, Pouy-Roquelaure, Préchac,
Sempesserre, Ste-Mère*

non localisé : 3

(Résultat en date du 5 mai 2017)

STATISTIQUES D'OCCUPATION DU SOL

Ces données statistiques sont issues des bases de données Sig et sont calculées sur le territoire de la communauté de communes de la Lomagne Gersoise. Si certaines sources des données sont précises (RGA, IGN, CCLG) d'autres comme CorineLand cover doivent être prises avec précaution car manquant de précision.

Thème	Objet	Superficie ou linéaire	Nombre	% de la superficie de la CCLG	Origine de la donnée
	Communauté de communes de la Lomagne gersoise	68 528 ha		100 %	IGN
EAU	surface totale eau	649 ha		0.94 %	BD Carthage IGN
	Plans d'eau	421 ha	985	0.61 %	
	dont surface entre 0 et 1000 m ²		409		
	dont surface entre 1000 et 5000 m ²		307		
	dont surface entre 5000 et 10 000 m ²		157		
	dont surface supérieure à 10 000 m ²		112		
	Cours d'eau permanents	366 km			
	Cours d'eau intermittents	546 km			
ARBRE	Surface totale arbre et forêt	8221 ha		12 %	CCLG
	Forêt	5800 ha		8.46 %	
	dont feuillus	4962 ha			
	dont conifères	78 ha			
	dont mixte	190 ha			
	dont divers	670 ha			
	Peupleraies	271 ha		0.39 %	
	Landes	42 ha		0.06 %	
	Haies	2108 ha		3.07 %	

AGRICULTURE	Surface agricole utile	54 677 ha		79.7 %	RGa 2010
	Vignes	346 ha		0.50 %	
	Vergers	354 ha		0.51 %	
	prairies	4000 ha			Corine land cover
	terres arables	50 000 ha			
BATI	Bâti total	429.5 ha		0.62%	BD topo IGN
	Habitat et divers	254 ha		0.37 %	
	Bâtiments remarquables	7 ha	329	0.01 %	
	Constructions légères (serres, hangars, abris de loisir...)	77.5 ha		0.11 %	
	Bâtiments d'activité	62.1 ha		0.09 %	
	dont industriel	40.2 ha	902		
	dont commerciaux	3.7 ha	34		
	dont agricole	11.2 ha	296		
	Cimetières	14,5 ha		0.02 %	
	Terrains de sport	14,4 ha		0.02 %	
ROUTE	total route	1355.4 ha		1.97 %	CCLG
	route nationale	36.4 km			
	route départementale	400.5 km			
	autres routes	1 948.6 km			